

# Réseau Rénov'Habitat Bretagne

## La rénovation des logements, enjeu phare

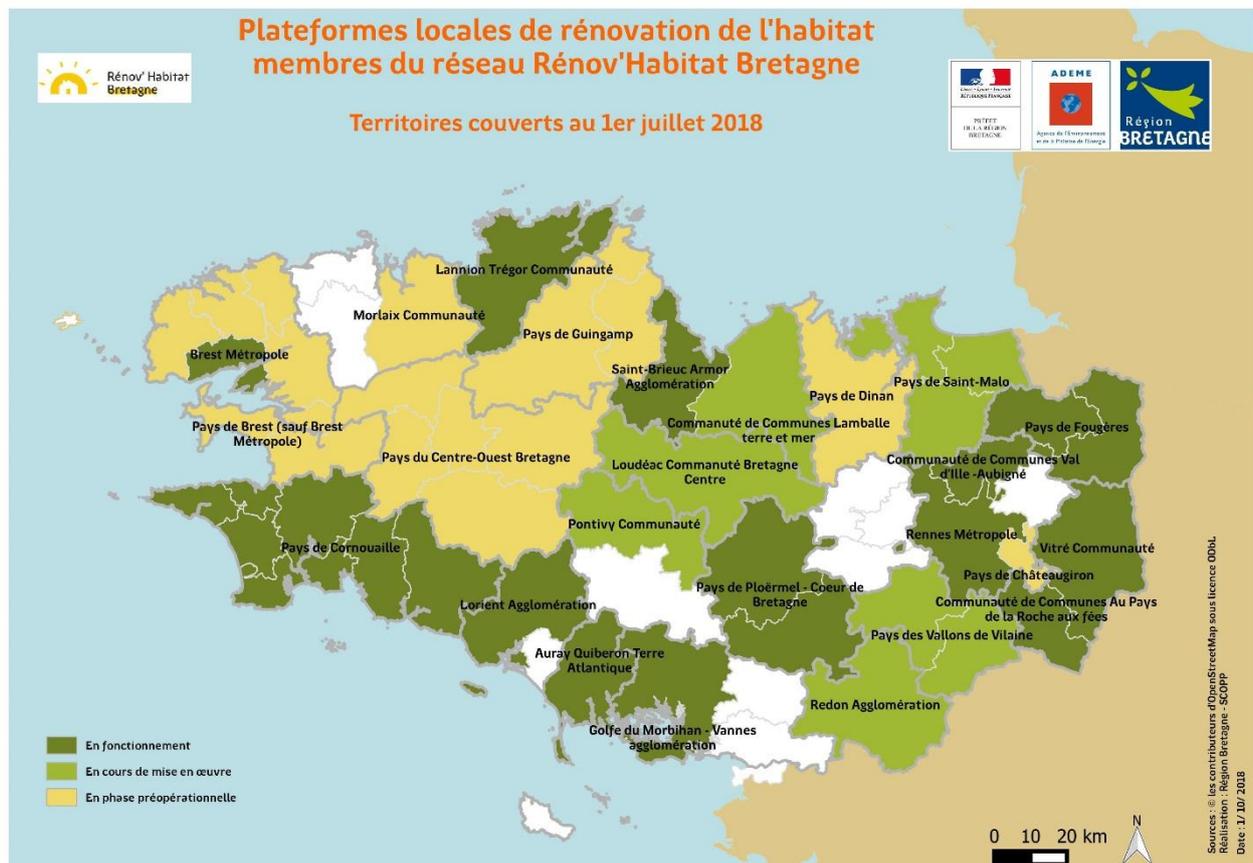
La Bretagne est une région fortement dépendante pour son approvisionnement en énergie, consciente de l'impact du secteur du **bâtiment, premier poste de consommation d'énergie finale en Bretagne**. C'est pourquoi des objectifs ambitieux en matière de rénovation des bâtiments résidentiels ont été définis dans le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) : réhabiliter 45 000 logements par an.

Les enjeux de la rénovation énergétique de l'habitat privé sont inscrits à plusieurs niveaux :

- Dans les Plans nationaux : Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments et Plan Bâtiment Durable,
- Dans les documents cadres régionaux, regroupés dans le futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires,
- Dans les Plans Climat Air Énergie Territoriaux et les Programmes Locaux de l'Habitat.

## PORTRAIT du réseau (au 1<sup>er</sup> juillet 2018)

Depuis 2014, l'Etat (DREAL), l'ADEME et la Région soutiennent et favorisent le déploiement de points d'accueil et d'information couvrant l'ensemble des problématiques de l'habitat : ils ont été baptisés Plateformes Locales de Rénovation de l'Habitat (PLRH) ; leur action vise à intégrer des objectifs de performance énergétique à tous les projets qui concernent l'habitat (construction, rénovation, extension, adaptation, etc.).



## 16 plateformes actives (et d'autres à venir)



### Une communauté régionale d'animation du réseau :

Région, DREAL, ADEME, DDTM

**De nombreux acteurs associés** : collectivités locales, agences locales de l'énergie et du climat, associations départementales d'information sur le logement, opérateurs de l'habitat, fédérations et regroupements d'artisans, banques, associations de consommateurs, bureaux d'études techniques, architectes...

**2/3 de la population couverte**

## VIE du réseau

### Des rencontres régulières à plusieurs niveaux

- ▶ 1 réunion régionale annuelle avec les élus des territoires
- ▶ 2 à 3 réunions régionales annuelles des animateurs locaux
- ▶ 3 réunions régionales annuelles des conseillers techniques
- ▶ 1 à 2 réunions annuelles par département

### Pour

- ▶ Se connaître et partager des bonnes pratiques au niveau régional
- ▶ Favoriser la coopération entre les acteurs au niveau départemental
- ▶ Monter en compétences sur des sujets techniques
- ▶ Travailler sur des thématiques particulières : parcours de rénovation, cadre juridique, mobilisation des professionnels...

### Des outils communs et mutualisés

- ▶ Un logiciel pour évaluer les consommations avant et après travaux
- ▶ Un rapport pédagogique pour communiquer simplement entre acteurs
- ▶ Une plateforme web pour co-gérer les projets et générer des indicateurs
- ▶ Une plateforme collaborative pour échanger et recevoir des informations
- ▶ Des formations ADEME pour monter en compétences

### Un cadre de mobilisation pour les acteurs

- ▶ Des conventions régionales avec les banques
- ▶ Un cadre de travail pour mobiliser les acteurs du bâtiment
- ▶ Et des pistes pour l'avenir...

## La mise en œuvre du SPPEH

La Région pilote la mise en œuvre du **Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat** sur l'ensemble du territoire breton, en partenariat étroit avec l'Ademe, la Dreal et l'Anah (Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte 2015, Plan national de rénovation énergétique des bâtiments 2018). Le SPPEH est constitué de l'ensemble des actions concourant à la performance énergétique de l'habitat privé, et s'adresse à tous les particuliers propriétaires ou locataires, occupants et bailleurs, habitant en maison individuelle comme en copropriété, ayant un projet concernant leur logement. En Bretagne, le réseau Rénov'Habitat Bretagne est une préfiguration avancée du SPPEH, qui devrait être mise en place en janvier 2020.